



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

services extérieurs

Question écrite n° 116020

Texte de la question

Suite à la publication du rapport d'information n° 3255 de la mission d'évaluation et de contrôle sous la présidence de MM. Yves Deniaud et d'Augustin Bonrepaux, sur le thème « Services de l'État à l'étranger : la dispersion des forces », M. Thierry Mariani prie M. le ministre des affaires étrangères de bien vouloir lui indiquer les suites qu'il entend donner à la proposition n° 51 : « Ouvrir la direction collégiale du ministère des affaires étrangères à deux personnes issues du secteur privé ».

Texte de la réponse

À ce stade, la direction collégiale réunit certains directeurs du ministère. Toutefois, d'autres instances de ce ministère associent des personnalités du monde de l'entreprise. Le secrétaire général organise plusieurs fois par mois un petit déjeuner autour d'un ambassadeur de France dans un grand pays, en présence d'élus, de chef d'entreprises et de journalistes (« Club des ambassadeurs »). Des petits déjeuners mensuels sont également organisés autour d'un chefs d'entreprise ; Alcatel, Total, Airbus, Areva, AXA, BNP-Paribas, Thalès, Vinci... ont ainsi été invités. En novembre 2006, le ministère des affaires étrangères a mis en place un conseil des affaires étrangères, instance de réflexion et d'analyse, chargée de conseiller le ministre. Ce conseil est compétent à la fois pour les questions d'organisation interne du ministère et pour les grands choix de politique étrangère. Composé de douze membres, il fait appel à l'expérience de diplomates de haut niveau mais aussi de personnalités représentant le monde de l'entreprise. Trois de ces membres ont été choisis parmi des personnalités, appartenant au secteur privé, et ayant une grande expérience internationale. Le conseil des affaires étrangères a été installé à la mi-décembre par le secrétaire général et le ministre assistera à l'une de ses premières réunions plénières.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 116020

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 janvier 2007, page 439

Réponse publiée le : 17 avril 2007, page 3701